

Երէ-մայէան -այաստանի -անրապետութեան Նախագահական Խորհուրդ

Communiqué de la Présidence de la République d'Arménie Occidentale

05.07.2016

Pour information

A Mesdames et Messieurs les responsables de l'UNESCO

Une pétition d'un niveau international a été diffusée depuis peu.

https://t.co/oGYYiUQTnM

Le peuple autochtone arménien d'Arménie Occidentale et les défenseurs des droits de l'homme du monde entier dénoncent l'appropriation illicite de la Capitale médiévale arménienne d'Ani qui se situe sur le territoire de l'Arménie Occidentale, État aujourd'hui occupé par la Turquie qui a obtenu toutes les reconnaissances internationales par le Conseil Suprême des Puissances Alliées en 1920, et dont ses frontières ont été déterminées par la Sentence arbitrale du Président W. Wilson.

http://www.mindiaspora.am/res/Hratarakumner/2011/Ani%20albom.pdf

Les Arméniens du monde entier et les défenseurs des droits de l'homme ne permettront pas cette appropriation illicite et demandent à l'UNESCO et aux États membres de stopper une bonne fois pour toute cette machine infernale qui après la destruction systématique du peuple arménien en Arménie Occidentale se poursuit en s'appropriant, en exploitant et en détruisant culturellement toute une civilisation ancienne et autochtone.

http://www.raa-am.com/EE_heto_Girq/EE_Girq_poqr.pdf

En acceptant d'inscrire la Capitale médiévale arménienne d'Ani sur la liste du patrimoine culturel mondial à la demande de la Turquie et sans l'approbation du peuple Arménien d'Arménie Occidentale, l'UNESCO commettrait un acte contraire au droit international, sur la base du principe du consentement préalable, libre et éclairé, aux traités en vigueur et à la Sentence arbitrale du Président Woodrow Wilson.

https://www.wdl.org/en/item/47/

http://www.western-

armenia.eu/news/Actualite/2016/Le_Comite_du_patrimoine_mondial_se_reunit_a_Constantin ople_du_10_au_20_Juillet-03.07.2016.pdf

http://www.western-

armenia.eu/news/Actualite/2016/Ratification_du_Traite_de_Sevres/L_Armenie_Occidentale_ratifie_le_Traite_de_Sevres-24.06.2016.pdf

http://www.western-

<u>armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2014/Decret_Presidentiel_12_Armenie_Occidentale_Etat_Continua_teur-23.02.2014.pdf</u>

Bien cordialement

Arménag APRAHAMIAN Président du Conseil National d'Arménie Occidentale

Le Service d'Information de la Présidence de la République d'Arménie Occidentale

stat.gov.wa@haybachdban.org